



PSYCHOLOGIE

Sociétés et Humanités
Université Paris Cité

MENTION

*Psychologie Clinique, Psychopathologie
et Psychologie de la Santé*

PARCOURS

Psychologie G erontologique

Responsable du parcours : Alexia Baudouin

alexia.baudouin@u-paris.fr

Enseignements

Semestres 1 & 2

MASTER 2

Ann e universitaire

2023-2024

Institut de Psychologie

71 avenue Edouard Vaillant – 92774 Boulogne-Billancourt Cedex

www.psychologie.u-paris.fr

SECRETARIAT PEDAGOGIQUE

Parcours Psychologie G rontologique

El mahdi SABRI

Bureau 2051 (2 me  tage)

el-mahdi.sabri@u-paris.fr

T l : 01.76.53.31.11

BUREAU DES STAGES

Sam POURHASHEMI

Bureau 2048 (2 me  tage)

sam.pourhashemi@u-paris.fr

T l : 01.76.53.29.55

BIBLIOTHEQUE

Lundi au vendredi : 9H-19H30

Samedi : 10H -17H

(Attention l'institut n'est pas ouvert tous les samedis,
cf.calendrier d'ouverture en ligne)

Entr e dans la Galerie des
Amphith atres - au sous-sol

IMPORTANT : Si vous venez d'une autre
universit  des s ances de formation   l'usage des
ressources documentaires et bases de donn es
informatis es sont organis es en d but d'ann e.

Prendre contact avec
bupieron@bu.parisdescartes.fr

TESTOTHEQUE

Consultation et
conseils
d'utilisation

Entr e dans la Galerie des
Amphith atres- au sous-sol
en entrant dans la
biblioth que   droite

ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)

Messagerie/ Plateforme Moodle / Base de données bibliographique

Université Paris Cité met à la disposition de ses étudiants un Environnement Numérique de Travail (ENT) avec un compte informatique composé d'un identifiant et d'un mot de passe personnel.

L'ENT permet notamment l'accès à la messagerie étudiante, aux bases de données bibliographiques et à Moodle (plateforme pour l'enseignement en ligne)

Après avoir effectué votre 1ère inscription à Université Paris Cité, **vous devez impérativement activer votre compte mail étudiant** et le consulter régulièrement

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Master 2022-2023

Premier semestre

Inscriptions pédagogiques : du lundi 12 septembre au
Vendredi 16 septembre 2022

Enseignements : du lundi 19 septembre au vendredi 16
décembre 2022

Semaine de suspension (pas d'enseignements) : semaine
du 31 octobre 2022

Révisions / rattrapage : semaine du 2 janvier 2023

Vacances de Noël : du samedi 17 décembre 2022 au mardi
3 janvier 2023

Examens : semaine du 16 janvier 2023

Second semestre

Inscriptions pédagogiques : date communiquée
ultérieurement

Enseignements : du lundi 23 janvier au vendredi 21 avril
2023

Semaine de suspension (pas d'enseignements) : semaine
du 24 février 2023

Vacances de printemps : du samedi 22 avril au lundi 8 mai
2023

Révisions / rattrapage : semaine du 8 mai 2023

Examens : du mercredi 24 mai au vendredi 2 juin 2023

Soutenances Master 1 et Master 2 : du lundi 5 au vendredi
23 juin 2023

ORGANISATION de la 1^{ère} année de Master Parcours Psychologie Gérontologique

- ⇒ Chaque semestre est composé de 12 semaines d'enseignement.
- ⇒ Les cours ont lieu les lundi, mardi et mercredi. Les jeudi et vendredi sont consacrés à la réalisation du stage et du TER.

1^{er} SEMESTRE :

- 5 UE obligatoires :
UE Eléments Fondamentaux de Gérontologie 2
UE Vieillesse Pathologique : syndromes démentiels
UE Examen Neuropsychologique de la Personne Agée
UE Entretien avec la personne âgée
UE Réglementation
- 1 UE Stage
- 1 UE Recherche

2^{ème} SEMESTRE :

- 4 UE obligatoires :
UE Etudes de cas en Neuropsychologie et en Psychopathologie
UE Psychopathologie de la personne âgée
UE Approches thérapeutiques
UE Ethique et Interventions en milieu institutionnel
- 1 UE Stage
- 1 UE Recherche

Et un stage de 300h

Encadré par un psychologue ayant une expérience professionnelle d'au moins 3 ans

Equipe pédagogique :

Alexia Baudouin, MCU, Psychologie Cognitive et Vieillesse
Elodie Bertrand, MCU, Neuropsychologie du Vieillesse
Laurence Chaby, MCU, Neurosciences et Vieillesse
Anne-Marie Ergis, PU, Neuropsychologie du Vieillesse
Pauline Narme, MCU, Neuropsychologie du Vieillesse
Benoît Verdon, PU, Clinique du Vieillesse

SEMESTRE 1

	Intitulé	Volume horaire		Modalités de contrôle des connaissances		ECTS (Note seuil)
		CM	TD	Contrôle Continu (CC)	Contrôle Terminal (CT)	
UE1	Eléments Fondamentaux de Gérontologie 2	42		100%		6 (7/20)
UE2	Vieillesse pathologique : syndromes démentiels	24	24		100% écrit	6 (7/20)
UE3	Examen neuropsychologique de la personne âgée	18	18		100% écrit	3 (7/20)
UE4	Entretien avec la personne âgée	10	24		100% écrit	3 (7/20)
UE5	Réglementation	18			100% écrit	3 (7/20)
UE 6	Stage : Supervision de stage et rapport de stage		12		Rapport	3 (10/20)
UE 7	Recherche : TER				Mémoire	6 (10/20)
TOTAL		190 heures				30 ECTS

SEMESTRE 2

	Intitulé	Volume horaire		Modalités de contrôle des connaissances		ECTS
		CM	TD	Contrôle Continu (CC)	Contrôle Terminal (CT)	
UE1	Etudes de cas en neuropsychologie et en psychopathologie		36	100%		3 (7/20)
UE2	Approche thérapeutique		30	100%		3 (7/20)
UE3	Ethique et intervention en milieu institutionnel		30	100%		3 (7/20)
UE4	Psychopathologie de la personne âgée		30	100%		3 (7/20)
UE 6	Stage (Supervision, Rapport de stage, et Atelier de déontologie)		12		Rapport et soutenance	9 (10/20)
UE 7	Recherche : TER (Mémoire de recherche et soutenance)				Validation Mémoire et soutenance	9 (10/20)
TOTAL		138 heures				30 ECTS

Éléments Fondamentaux de Gérontologie 2

Responsable : **Alexia Baudouin**

Résumé : Le vieillissement est abordé dans ses aspects biologique, social, cognitif et psychique.

Acquérir des connaissances théoriques récentes du domaine.

CM : Mardi 10h45-12h45 et 13h-15h – salle 3017

Vieillesse Pathologique : syndromes démentiels

Responsable : **Anne-Marie Ergis**

Résumé : Les aspects cliniques et diagnostiques des principaux états démentiels et syndromes apparentés sont présentés, puis les troubles neuropsychologiques spécifiques à chaque type de démence.

Connaître et savoir reconnaître les principaux symptômes et troubles associés aux syndromes démentiels.

CM : Mardi 15h15-17h15 **et TD** : mercredi : 10h45-12h45 – salle 3017

Examen Neuropsychologique de la personne âgée

Responsable : **Anne-Marie Ergis**

Résumé : Familiarisation des étudiants aux outils utilisables en psychologie et neuropsychologie du vieillissement. Cet enseignement s'étaye sur des rappels de connaissances théoriques et il discute du choix de l'évaluation en fonction du problème posé. Enfin, il initie à la rédaction de comptes rendus.

Maîtriser les outils spécifiques à la population âgée : passation, cotation, analyse et interprétation des données et rédaction des résultats.

CM : Mardi 17h30-19h30 – **TD** : Mercredi 8h30-10h30 – salle 3017

Entretien avec la Personne Agée

Responsable : **Benoît Verdon**

Résumé : Cet enseignement a pour objectif de former l'étudiant à la conduite de l'entretien clinique auprès de l'adulte âgé rencontré dans diverses situations ainsi qu'auprès des proches du patient.

Maîtriser les techniques de l'entretien auprès de la personne âgées.

CM : Lundi 15h15-17h15 salle 3017 – **TD** : Mardi 8h30-12h30 – salle 3017

Réglementation

Responsable : **Cécile Flahault** - UE mutualisée -

Résumé : Ce cours aborde les éléments de réglementation qui encadrent le travail du psychologue clinicien au sein des institutions de soins. Il vise à apporter des pistes de réponses aux questions pratiques qui peuvent lui être posées : statut et fonction, cadre juridique de la profession, secret professionnel et son application pratique, questions de déontologie, protection des personnes. Des cas pratiques seront proposés aux étudiants pour leur permettre d'analyser certaines situations exemplaires.

CM: Lundi 17h30-19h30 Amphi Fraisse

Séance 1 : Repères historiques sur la profession et sur les études

Séance 2 : Repères historiques sur la profession et sur les études (suite et fin)

Séance 3 : Questions pratiques :

1- Les procédures pour accéder aux titres de psychologue et de psychothérapeute ; le numéro ADELI.

2 - Les différents concours internes et externes : comment cela fonctionne-t-il ?

3 - La fiche de poste : Comment cela fonctionne-t-il ?

4 - Le salaire des psychologues : Le fonctionnement des grilles salariales ? Quelle évolution possible ? Quels salaires en fonction des lieux d'exercice (privé, public, associations, etc.) ?

5 - Convention 1966, convention 1951. : Comment cela marche-t-il ?

6 - Le fonctionnement du temps FIR : Comment le négocier auprès d'un employeur ? Pourquoi a-t-il été créé historiquement ? Comment cela s'organise-t-il ? Qu'avons-nous le droit de faire ou de ne pas faire pendant celui-ci ?

7 - Le collège de psychologues : Est-ce toujours accessible ? Son fonctionnement ? Sa marge de manœuvre ?

8 - Le cumul des postes : Quelle réglementation ? Quelles démarches ?

9 - Les procédures pour travailler comme auto-entrepreneur ou en libéral ?

Séance 4 : Le secret professionnel et le signalement (1)

Séance 5 : Le secret professionnel et le signalement (2)

Séance 6 : Le secret professionnel et le signalement (3)

Séance 7 : Le secret professionnel et le signalement (4)

Séance 8 : Le secret professionnel et le signalement (5)

Séance 9 : La loi du 5 juillet 2011 relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge. Récapitulation - questions.

Etudes de cas en neuropsychopathologie et en psychopathologie

Responsable : **Pauline Narme**

Résumé : Etudes de cas abordées selon deux perspectives, l'une clinique et psychopathologique, l'autre neuropsychologique. Ce TD est construit à partir d'études de cas présentées par les étudiants à partir de leur expérience sur leur lieu de stage.

Maîtriser l'étude de cas clinique et neuropsychologique.

TD: Mercredi 8h30-10h30 et 10h45-12h45– Salle 3017

Approches thérapeutiques

Responsable : **Anne-Marie Ergis**

Résumé : Cet enseignement traite des différents modes d'intervention thérapeutique des psychologues auprès des adultes âgés.

Connaître les différents modes d'intervention possible auprès des personnes âgées.

TD: Mardi : 9h-12h – Salle 3017

Ethique et interventions en milieu institutionnel

Responsable : **Anne-Marie Ergis**

Résumé : Ce cours vise à élargir le contexte d'intervention des psychologues par l'abord de questions telles que le respect de la vie privée, les contraintes institutionnelles, l'accès du patient à son dossier, tutelle et curatelle, la charte des droits du patient âgé dépendant. Des psychologues viendront présenter leur pratique dans différents cadres institutionnels.

Avoir des connaissances sur l'éthique et les droits fondamentaux des personnes âgées, nécessaires à la pratique du psychologue spécialiste du vieillissement

TD: Lundi 13h-15h et 15h15-17h15 – Salle 3017

Psychopathologie de la personne âgée

Responsable : **Pauline Narme**

Résumé : Cet enseignement traite des spécificités de la psychopathologie de l'adulte âgé et de ses liens avec la psychopathologie de l'adulte jeune. Plusieurs thèmes seront abordés comme par exemple les problématiques dépressives, du deuil et de la perte, la plainte mnésique et le devenir des organisations névrotiques...

Savoir repérer et identifier les troubles psychiatriques et comportementaux des personnes âgées

CM: Mardi 13h-15h et **TD:** Mardi 15h15-17h15 – Salle 3017

Atelier de Déontologie

Responsable : **Isabelle Varescon** – UE mutualisée –

L'atelier de déontologie se déroulera lundi 4 mars de 17h à 20h

L'étudiant choisir un atelier parmi les propositions suivantes (liste susceptible d'être modifiée):

1) Posture du psychologue confronté dans sa pratique professionnelle à des questions sociétales : l'exemple de la loi Claeys Leonetti et du débat sur l'euthanasie et le suicide assisté.

Cécile Flahault, MC-HDR salle 1015

Les psychologues travaillant dans le champ des maladies somatiques se voient dans leur pratique clinique régulièrement confrontés à la question de la demande de l'aide à la mourir et aux débats que cela suscite chez les soignants et les patients.

Après avoir rappelé les éléments éthiques engagés dans cette question, nous aborderons à partir de situations cliniques et professionnelles, une réflexion sur la posture professionnelle du psychologue. Afin d'étayer notre réflexion nous identifierons quels articles du code de déontologie sont convoqués dans ces diverses situations.

Posture du psychologue confronté dans sa pratique professionnelle à des questions sociétales : l'exemple de la loi Claeys Leonetti et du débat sur l'euthanasie et le suicide assisté.

2) Les enjeux déontologiques du psychologue clinicien travaillant en équipe pluridisciplinaire.

Léonor Fasse, Psychologue Clinicienne, Maître de Conférences, salle 1029

Le travail du psychologue en institution, que ce soit dans le champ de la psychiatrie ou des maladies somatiques, implique très fréquemment une collaboration avec d'autres professionnels du soin. Cette capacité à travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire est de plus en plus valorisée au sein des établissements hospitaliers. Mais quel est le sens exact de cette activité, et surtout quelles sont les implications déontologiques de cette dernière ? En effet, dans ce cadre institutionnel, le psychologue peut être investi de missions collaboratives difficilement conciliables avec son éthique et sa déontologie.

Au fil de cet atelier, nous nous interrogerons donc sur les notions de pluridisciplinarité et d'interdisciplinarité au regard des impératifs déontologiques propres à notre profession ; nous réfléchirons à la contribution du psychologue clinicien au travail collectif en institution. Nous tenterons également de clarifier la notion de secret professionnel partagé.

3) Le psychologue et la société : questionnements déontologiques autour du positionnement entre identité personnelle et identité professionnelle. Géraldine Dorard, Psychologue Clinicienne, Maitre de Conférences, salle 1035

Au cours de leur cursus les étudiants en psychologie acquièrent des connaissances diversifiées et voient émerger de multiples savoir-faire qui vont se consolider au fil de leurs expériences. Cependant, cette expertise théorique et technique ne peut suffire à l'exercice du psychologue, si elle n'est pas associée étroitement à un « savoir être » en accord avec les principes déontologiques de la profession. Les renoncements auxquels doit se soumettre le psychologue sont trop rarement envisagés, aussi cet atelier se donne pour objectif de réfléchir et de discuter le positionnement du psychologue dans la société, à la lumière des principes édités dans la version actualisée du code de déontologie.

4) Déontologie de la recherche dans le cadre de la pratique clinique. Isabelle Varescon, Professeur des Universités, salle 2035

En dehors des formations universitaires liées à la recherche (Master, Doctorat), le psychologue peut être amené, selon l'institution dans laquelle ses activités professionnelles s'inscrivent, à participer et/ou à proposer des activités de recherche cliniques. C'est à partir de recherches effectuées, ou en cours, que la place de la déontologie dans les activités de recherche sera interrogée. Le positionnement du psychologue entre activités cliniques et activités de recherche sera également questionné. Plusieurs exemples de recherches effectuées en centre de soins seront discutés. Les étudiants qui le souhaitent pourront présenter quelques aspects/réflexions de leurs propres activités de recherche menées dans le cadre universitaire

5) Quels enjeux déontologiques autour de l'évaluation ? Caroline Baclet-Roussel, psychologue-neuropsychologue, salle 2036

Dans le cadre de ses missions d'évaluation, le psychologue peut être confronté à deux questions déontologiques importantes. La première concerne l'origine de la demande. En effet, si l'évaluation (neuropsychologique) est demandée par le médecin, qu'en est-il de la demande du patient lui-même ? Face à la présence de troubles cognitifs, il n'est pas rare que le patient ne présente pas de plainte et ne comprenne donc pas l'intérêt de l'évaluation. Comment se positionner dans ce cas ?

La seconde question concerne la transmission des résultats. Le psychologue doit présenter des conclusions claires et compréhensibles au médecin, mais le sont-elles également pour le patient ? Que doit-on transmettre ? Quels enjeux pour le suivi du patient ? Cette réflexion sera élaborée essentiellement à partir de cas issus d'une pratique en consultation mémoire et la discussion s'organisera principalement autour des articles 2, 9,16 et 17 du code de déontologie des psychologues.

Recherche 1 & 2 (TER : Travail d'Etude et de Recherche)

Responsable : Alexia Baudouin

Résumé : Les TER autorisés sont ceux proposés par la spécialité Gériatrie (cf. brochure TER) après accord de l'enseignant responsable.

Sous l'encadrement d'un enseignant-chercheur, l'étudiant réalise un mémoire de recherche tout au long de l'année.

Au cours du premier semestre, il abordera le cadre théorique de sa problématique de recherche et déterminera les aspects méthodologiques de la recherche. A la fin du premier semestre, il remettra un rapport comportant la partie théorique.

Au second semestre, l'étudiant réalisera sa recherche sur le terrain, procédera au recueil et à l'analyse des données, et rédigera le mémoire de recherche.

Son travail sera également évalué lors d'une soutenance.

Les dates et heures de rdv sont fixées par le directeur de mémoire.

Stage 1 & 2 (Stage et supervision de stage)

Responsable : **Anne-Marie Ergis & Alexia Baudouin**

Résumé : Apprentissage des pratiques professionnelles du psychologue spécialisé en gériatrie en milieu hospitalier/institutionnel.

Les étudiants doivent réaliser un stage de formation clinique de 300h minimum (entretiens, évaluation psychologique ou neuropsychologique de personnes âgées et de prise en charge, suivi de patients âgés et/ou des aidants naturels).

A la fin du premier semestre, le rapport intermédiaire de stage porte essentiellement sur la description du fonctionnement institutionnel, des publics rencontrés et des activités et de la place du psychologue dans la structure.

Au second semestre, un rapport de stage doit être réalisé, qui comporte une analyse approfondie des pratiques du stagiaire au sein de l'institution (éventuelles difficultés rencontrées, questions éthiques ou déontologiques soulevées, réflexion sur la place du psychologue et son rôle, réflexion sur les implications personnelles suscitées par la pratique professionnelle...).

L'analyse des pratiques de stage aura lieu lors de séances en petits groupes assurées par des professionnels, coordonnées par l'enseignant-chercheur responsable de l'UE.

TD supervision : Lundi 8h30-10h30

Semestre 1 Groupe A : salle 3017 et Groupe B : salle 1030

Semestre 2 Groupe A : salle 3017 et Groupe B : salle 2012

Planning

Premier semestre	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30-10h30	Supervision de stage	TD ENPA Entretien avec la personne âgée	TD NEPA		
10h45-12h45		CM1 EFGE2 Eléments fondamentaux de Gérontologie	TD VDEM		
13h-15h		CM2 EFGE2 Eléments fondamentaux de Gérontologie			
15h15-17h15	CM ENPA Entretien avec la personne âgée	CM VDEM Vieillesse pathologique : syndromes démentiels			
17h30-19h30	CM REGL Réglementation	CM NEPA Neuropsychologie de la personne âgée			

Second semestre	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30-10h30	Supervision de stage	TD THER Approches Thérapeutiques	ETUK Etudes de cas en Neuropsychologie et en Psychopathologie		
10h45-12h45		TD THER	ETUK		
13h-15h	TD1 ETII Ethique et intervention en milieu institutionnel	CM PPPA Psychopathologie de la personne Agée			
15h15-17h15	TD2 ETII	TD PPPA			